



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 22.06.2023 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 22.06.2023 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : M. VIALLET. P. ECAILLE. M. VUILLERMOZ. MC COUTURIER. D.JULLIARD. JF JOLY

Absents excusés : G.LEGAY. E. LEE.

Secrétaire de séance : M. VUILLERMOZ

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2023. 043	Délibération modificative de la délibération du 25 mai 2023- demande de subvention (Bains douches).	approuvée
2023. 044	Autorisation au maire de signer la convention avec l'école MCF.	approuvée
2023. 045	Convention confiant aux associations locales le soin de vendre les objets de l'ancien bureau de tabac.	approuvée
2023. 046	Approbation d'un devis pour des travaux de l'alpage communal des Platières.	approuvée
2023. 047	Détermination de la liste des voiries communales.	approuvée

Mijoux, le 29.06.2023

Martine VIALLET, maire